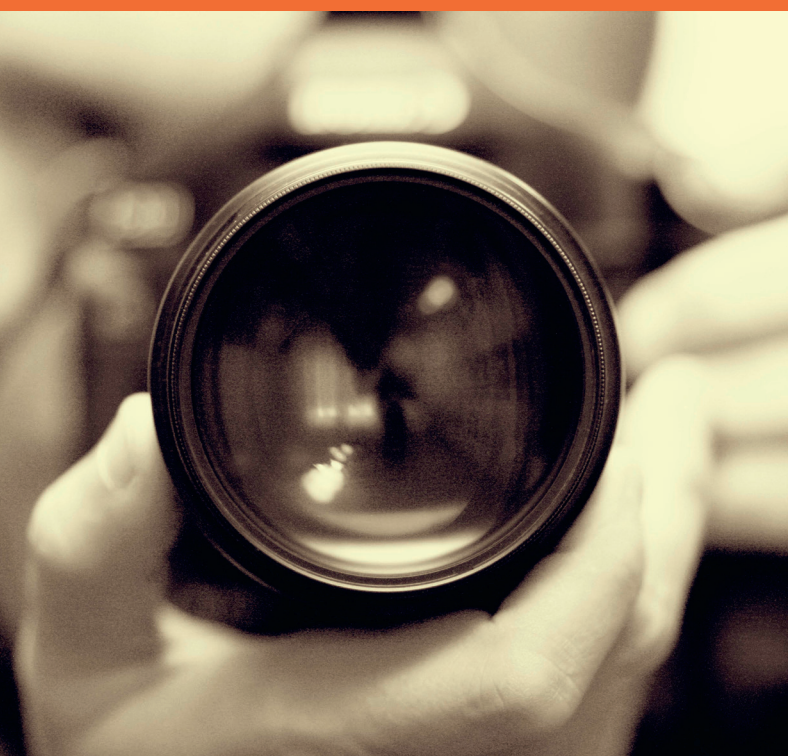


Couverture médiatique de la « crise des réfugiés » : perspective européenne



Rapport du Conseil de l'Europe
DG1(2017)03

Myria Georgiou
Rafal Zaborowski

Rapport du Conseil de l'Europe : Couverture médiatique de la « crise des réfugiés » : perspective européenne

DG1(2017)03

Myria Georgiou¹
Rafal Zaborowski
Département « médias et communications »
London School of Economics and Political Science

¹ Les opinions exprimées dans ce document n'engagent pas la responsabilité du Conseil de l'Europe. Elles ne donnent, des instruments juridiques qu'il mentionne, aucune interprétation officielle pouvant lier les gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe, les organes statutaires du Conseil de l'Europe ou la Cour européenne des droits de l'homme.

Résumé

1. La presse européenne a joué un rôle essentiel dans la présentation de l'arrivée de réfugiés et de migrants en 2015 sur les rives de l'Europe comme une crise pour le continent. Alors que la couverture de « la crise » se caractérise par une grande diversité, les nouveaux arrivants ont globalement été perçus comme des importuns, différents des Européens et soit comme des intrus vulnérables, soit comme des intrus dangereux.
2. Tendances régionales : la couverture varie considérablement d'une région de l'Europe à l'autre. En particulier au début de « la crise », et dans une certaine mesure tout au long de celle-ci. Ce que les médias de l'Ouest en montrait contrastait fortement avec ce que montraient ceux de l'Est ; la différence était notamment importante entre les pays accueillant des réfugiés et ceux qui les refusaient.
3. Tendances temporelles : la présentation par les médias a évolué au cours de 2015 en Europe. La réaction teintée de sympathie et d'empathie d'une grande partie de la presse européenne au cours de l'été et en particulier au début de l'automne 2015 a peu à peu fait place à la méfiance et dans certains cas, à l'hostilité envers les réfugiés et les migrants.
4. Tendances médiatiques : la couverture médiatique qui a encouragé le discours de haine et l'hostilité envers les migrants et les réfugiés était systématique et persistante dans une partie de la presse. C'était particulièrement le cas dans certaines parties de l'Est de l'Europe (Hongrie par ex.) pendant toute la « crise » ainsi que dans une grande partie de la presse de droite de certains pays de l'Est et de l'Ouest de l'Europe.
5. Expression d'opinions : les réfugiés et les migrants n'ont guère eu la possibilité de parler directement de leur expérience et de leurs souffrances. Le plus souvent, on parlait d'eux et les images publiées les montraient dans un rôle de victimes ou d'acteurs silencieux. Il y a bien eu quelques exceptions remarquables observées mais dans des circonstances et dans des lieux particuliers.
6. Différence entre les sexes : on n'a guère entendu des réfugiées et des migrantes. Dans certains pays, elles n'ont jamais eu la possibilité de s'exprimer (Hongrie par ex.) alors que dans d'autres (Allemagne par ex.), elles n'ont pu le faire qu'occasionnellement.
7. Contexte : globalement les médias se sont peu intéressés au contexte du sort des réfugiés et des migrants. Peu de relations ont été établies entre les récits sur de nouvelles arrivées et l'information sur la guerre ou entre les récits sur la détresse des réfugiés et les informations internationales en provenance de leur pays d'origine. En outre, les médias n'ont donné que des informations rares et parcellaires sur le parcours individuel de migrants et de réfugiés, leur vie et leur culture. C'est ainsi que l'identité réelle de ces personnes était absente ou marginale dans la couverture médiatique dans la plupart des pays européens.
8. Alors que la « crise des réfugiés / des migrations » entre dans une nouvelle phase, les médias se heurtent toujours à de graves problèmes pour préserver les valeurs d'un journalisme indépendant et équitable tout en respectant la liberté d'expression de tous et en combattant le discours de haine en Europe. Les organes d'autorégulation et les organisations internationales doivent les soutenir en ce sens.

Introduction

Alors que l'Europe est depuis longtemps une destination pour les migrants et les réfugiés, le nombre de ceux qui sont arrivés sur les rives européennes a brutalement augmenté en 2015. Un million environ de personnes fuyant la guerre et la misère sont arrivés en 2015 en Europe (Frontex 2015), dont un pourcentage important cherchait à échapper au conflit qui dévastait la Syrie. C'est cette année-là que les journalistes ont fait état des mouvements transfrontaliers de population les plus importants (Ethical Journalism Network 2015), ce qui a donné lieu à un grand nombre d'articles parus quotidiennement dans les médias d'Europe. Les événements, qui ont bientôt été qualifiés en général de « crise des réfugiés » d'Europe ou de « crise des migrations », ont entraîné une attention et une réaction des pouvoirs publics, des responsables politiques et du grand public. Dans le présent rapport, nous qualifierons de « crise des réfugiés / des migrations » le grand nombre de personnes arrivées en Europe en provenance de régions ravagées par des hostilités au cours des années 2015-2016. Nous combinerons les deux concepts car ils ont été largement employés et de façon interchangeable par les médias et les décideurs pour désigner l'arrivée récente de près d'un million de personnes en Europe. Dans le même temps, nous sommes conscients que le mélange des deux termes (« migrants » et « réfugiés ») a des conséquences graves, voire dangereuses pour la qualité de la couverture médiatique.

Tout au long des événements de 2015-2016, les médias ont joué un rôle essentiel pour communiquer des informations sur les nouvelles arrivées et dans la qualification de cet événement comme une « crise ». Alors que les médias sociaux ont contribué à bien des égards à l'échange d'informations en Europe et au-delà (y compris entre les réfugiés eux-mêmes et en leur permettant de conserver un lien avec leur pays d'origine), les médias traditionnels jouent toujours un rôle capital en matière d'information. Ils restent une ressource principale fiable pour les autorités et le grand public pour comprendre les événements et orienter leur action. De plus, les médias sont certes toujours déterminants pour donner un cadrage à des événements, mais leur rôle dans ce cas a été manifestement plus important et ce pour deux raisons : i) en raison de l'ampleur et de la rapidité des événements au cours de la seconde moitié de 2015, le grand public et les décideurs ont été dépendant des informations transmises par les médias pour comprendre ce qui se passait sur le terrain ; ii) de nombreux européens n'ayant aucune habitude de ce genre de nouvelles arrivées, de l'histoire des migrants et des réfugiés et des motifs de leurs tribulations, ils dépendaient exclusivement des médias pour se faire une idée de ce qui se passait. Ainsi est-il capital d'analyser la couverture de la « crise des réfugiés / des migrations » pour comprendre : i) la représentation de « la crise » ; ii) les tendances géographiques ; iii) les difficultés d'élaborer des politiques étant donné notamment les questions liées au discours de haine et à la liberté d'expression.

Le présent rapport constitue une première approche de la couverture de la « crise » assurée par les médias en Europe, d'autant plus qu'elle s'est constituée au moment culminant des événements en 2015 (été - hiver 2015). Il en offre une perspective européenne et une image à l'échelle du continent. Il s'appuie sur l'analyse de la presse européenne influente de huit États membres du Conseil de l'Europe (CdE) et de grands journaux en langue arabe diffusés en Europe. Il est organisé en trois grandes parties : i) politique et contexte de la couverture médiatique; ii) éléments clés de la couverture par la presse dans huit pays d'Europe (République tchèque, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Serbie et Royaume-Uni); et iii) problèmes des pratiques des médias et recommandations.

PREMIERE PARTIE : Contexte de la couverture médiatique de la « crise des réfugiés »

Cette partie examine brièvement le contexte politique dans lequel a lieu la discussion sur la couverture médiatique des réfugiés et des migrants. Certes les événements de 2015 étaient d'une ampleur sans précédent, mais la difficulté de donner rigueur des informations sur les migrants et les réfugiés dans un contexte de liberté d'expression, d'équité et d'un journalisme rigoureux n'a rien de nouveau.

Les recherches sur les représentations par les médias, en particulier s'agissant de minorités ethniques, de migrants et de réfugiés ont montré à maintes reprises combien la couverture médiatique de différentes catégories de personnes contribuait à façonner la manière dont sont perçues les droits et les identités. Ainsi que le souligne Cottle,

« Les médias occupent une place clé et jouent un rôle essentiel dans la représentation publique de relations sociales inégalitaires et du jeu de pouvoir culturel. C'est par leurs représentations par exemple que les différents publics des médias sont invités à se faire une idée de « qui » nous sommes en relation à qui « nous ne sommes pas » (Cottle, 2000 :2). »

La littérature académique montrent aussi combien il est préoccupant de voir certains médias entretenir des stéréotypes sur les migrants, les réfugiés et d'autres minorités, ce qui peut conduire à des préjugés et à des attitudes discriminatoires à leur égard et au rejet de la diversité culturelle (voir : Firmstone et al. 2007; Ferjani 2007; Siapera 2010). Des responsables politiques et des organes d'autorégulation des médias ont exprimé des préoccupations analogues. Un cas a retenu l'attention des médias, du grand public et des milieux politiques à l'échelle internationale. C'est l'enquête Leveson (2012) qui a fait suite au scandale de l'interception de communications téléphoniques au Royaume-Uni. Lord Leveson a noté dans son rapport que « certains journaux ont constamment exprimé des opinions claires sur le tort causé par les migrants et les demandeurs d'asile (les uns étant souvent assimilés aux autres) et se sont arrangés pour que les récits correspondent à ces opinions ».

La liberté d'expression, notamment telle que protégée par l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, est complétée par l'article 4 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et l'article 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Ces articles reconnaissent un droit égal à la liberté d'expression et de participation de toutes personnes et tous groupes de la société, y compris les minorités. A la faveur de ses travaux de suivi, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) a élaboré des recommandations spécifiques par pays pour remédier à des situations où des membres de groupes minoritaires, notamment les réfugiés et les migrants, peuvent être empêchés de bénéficier de l'égalité en droits en raison d'attitudes discriminatoires à leur égard, souvent alimentées par une tonalité négative du débat public.

Il devient de plus en plus urgent de combattre véritablement le discours de haine alors que l'on assiste une montée continue d'un discours incitant à la discrimination (et même parfois à la haine et à la violence à l'égard des réfugiés et des migrants) dans une partie des médias traditionnels et des médias sociaux en Europe.

Une des difficultés à combattre le discours de haine vient notamment de ce qu'il n'en existe pas de définition unique, reconnue à l'échelle internationale. Cependant, des initiatives nationales, régionales et internationales et des organes d'autorégulation des médias ont élaboré un certain nombre de recommandations à ce sujet à l'intention des États membres du Conseil de l'Europe. En particulier, le suivi pays par pays assuré par la Commission européenne contre le racisme et

l'intolérance (ECRI) propose un ensemble de recommandations européennes et spécifiques à tel ou tel pays afin de combattre le discours de haine dans toute sa complexité. Ainsi qu'elle l'a noté :

« Le discours de haine désigne l'usage d'une ou de plusieurs formes particulières d'expression – à savoir, l'appel à, la promotion de ou l'incitation au dénigrement, à la haine ou à la diffamation à l'encontre d'une personne ou d'un groupe de personnes, ainsi que le harcèlement, les injures, les stéréotypes négatifs, la stigmatisation ou les menaces à l'encontre de cette ou ces personne(s) et toute justification de ces diverses formes d'expression – fondée(s) sur une liste non exhaustive de caractéristiques ou de situations personnelles englobant la « race », la couleur de peau, la langue, la religion ou les convictions, la nationalité ou l'origine nationale ou ethnique, ainsi que l'ascendance, l'âge, un handicap, le sexe, le genre, l'identité de genre et l'orientation sexuelle. (ECRI, [RPG n° 15](#), 2015: 16) »

Dans quelle mesure la pratique journalistique a-t-elle été sensible à ces formes de discrimination lors de la couverture de la « crise des réfugiés / des migrations » ? Dans quelle mesure le langage et le l'angle adoptés dans la couverture de la « crise des réfugiés / des migrations » assurée par les médias a-t-elle contribué à renforcer les divisions fondées sur l'origine, la nationalité et les croyances – ou à l'inverse la compréhension mutuelle ? Comment les médias conditionnent-ils le sentiment de responsabilité ou de vulnérabilité des Européens face aux nouveaux arrivants ? Représentent-ils de façon équilibrée l'opinion même des diverses parties prenantes ?

Le HCR a traité ces questions en élaborant ses propres lignes directrices relatives aux réfugiés et aux demandeurs d'asile dans un rapport résultant d'une collaboration avec la *National Union of Journalists* du Royaume-Uni et l'*Irish Refugee Council* (UNHCR 2016). Ce rapport donne des lignes directrices sur la façon d'interroger les réfugiés et les demandeurs d'asile et comprend un glossaire de termes appropriés pour réaliser des reportages dans un souci d'équité.

Dans le présent rapport et la partie suivante, ces questions sont traitées directement à l'aide de constats tirés de l'étude européenne de la couverture médiatique de la « crise des réfugiés / des migrations ».

DEUXIEME PARTIE. Couverture médiatique en Europe

1. Couverture médiatique en Europe

Le présent rapport est le résultat d'un projet systématique mené pendant un an par le Département « Médias et communications » de la *London School of Economics and Political Science*². Le projet a consisté à analyser le contenu de la presse de qualité de huit pays européens (République tchèque, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Serbie et Royaume-Uni) ainsi que deux grands journaux en arabe – *al Hayat* et *al-Arabi al-Jadid*. Le projet (conçu par le Professeur Lilie Chouliaraki et Myria Georgiou) visait à étudier l'éventail de récits qui prédominaient dans la couverture de la « crise des réfugiés / des migrations ». L'hypothèse qu'il s'agissait de vérifier était que la couverture se situait sur un axe de représentation : à une extrémité, les mesures de nature militariste (contrôles des frontières et sécurité de l'Europe ou du pays) et à l'autre extrémité, l'engagement humanitariste

² Les auteurs tiennent à remercier leurs collègues qui ont travaillé sur le projet, le Professeur Lilie Chouliaraki et Ellen Helsper. Nous tenons à saluer aussi nos décodeurs sans lesquels le projet n'aurait pas été possible : Zuzana Brezinová, Leah Selig Chauhan, Antonios Dimitriadis, Joelle Eid, Lisa Elkhoury, Poliana Geha, Shreya Goenka, Róbert Hegedűs, Gyorgyi Horvath, Rosanna Hutchings, Leticia Ishibashi-Poppenwimmer, Götz Kadow, Kaylah Kleczka, Kristina Kolbe, Afroditi Koulaxi, Jan Krotký, Ana Lomtadze, Rita Nemeth, Sadichchha Pokharel, Corinne Schweizer, Karim Shukr, Ema Stastna, Tijana Stolic, Sanja Vico, Pauline Vidal, Felicity Ward.

(compassion et souci de prendre en charge les nouveaux arrivés). Entre ces deux extrêmes du cadre analytique ou en parallèle, il existe d'autres présentations de la situation (par exemple : un mélange prudent de mesures défensives et humanitaires dans les présentations faites par la presse de certains des pays retenus dans l'étude). Les grandes questions posées par le projet sont les suivantes :

- Quel est le récit des médias sur la « crise des réfugiés / des migrations » ?
- Qui parle et au nom de qui ?
- Quels sont les angles spécifiques des actions positives et négatives liées à la gestion de la « crise » ?
- En quoi ces constats diffèrent-ils d'une région européenne à l'autre et au cours des trois périodes distinctes de 2015 ?

L'étude a porté sur la couverture de la crise par la presse pendant les jours qui ont immédiatement suivi immédiatement trois séries d'événements importants associés à la crise (20 articles par journal et par période, 120 analysés au total). Il s'agissait : i) début de la construction d'une barrière par la Hongrie le long de sa frontière avec la Serbie, ii) publication des photos du petit Alan Kurdi, et iii) attentats terroristes de novembre 2015 à Paris.

La décision de s'intéresser à la presse de qualité était fondée sur le rôle déterminant que cette catégorie de médias joue dans le débat public : la presse de qualité détermine les sujets abordés et elle est lue par les « personnalités influentes » - responsables politiques et décideurs. Ainsi, son impact va bien au-delà du nombre direct de ses lecteurs, elle se traduit par l'adoption de politiques et elle influence aussi la culture publique de ce qu'il est ou de ce qu'il n'est pas acceptable ou légitime de dire et de faire. De plus, nous avons retenu un journal de droite et un journal de gauche dans chaque pays afin de discerner les principaux cadres idéologiques de la couverture et de recenser la diversité des opinions et les valeurs qui ont conditionné la réaction des médias face à la « crise ».

2. L'Europe en 2015

Globalement, on peut considérer que les trois périodes analysées dans l'étude sont des points importants de la présentation européenne que les médias ont donnée de la crise. Séparées par un intervalle d'environ deux mois, elles permettent de repérer l'évolution dynamique des tendances entourant une situation dramatique. Ainsi que cela ressort de la brève description ci-dessous, il faut considérer ces périodes dans le contexte des événements qui ont précédé et suivi, afin de mieux comprendre leur signification.

Première période (juillet) : tolérance prudente

Au mois de juillet 2015, l'Europe connaissait déjà depuis trois mois la « crise des réfugiés »³ actuelle dans les médias depuis les nouvelles de noyades massives en avril et en mai dans la Méditerranée (en plus des précédentes informations, moins médiatisées, sur des tragédies similaires entre janvier et mars 2015). En juillet, le Conseil européen décidait de mesures pour relocaliser des réfugiés depuis la Grèce et l'Italie vers d'autres États membres de l'UE, alors que des migrants essayaient désespérément à Calais de monter dans des camions à destination du Royaume-Uni via le tunnel sous la Manche. Enfin, le 13 juillet, le gouvernement hongrois annonçait sa décision de construire une barrière physique le long de sa frontière avec la Serbie.

³ Cela ne veut pas dire que la crise ait commencé à ce moment (elle est le résultat de facteurs multiples et d'événements bien plus anciens), mais suggère plutôt que cette période est le début de ce qui a été largement médiatisé comme la « crise européenne des réfugiés » en 2015.

Juillet 2015 était une période dynamique de la crise, caractérisée par des articles sur l'action humanitaire dans la Méditerranée entremêlés de l'évocation de l'inquiétude alimentée par des histoires de violences dues à des migrants. L'équilibre entre préoccupations de sécurité et engagement humanitaire est représentatif de toute l'étude : l'Europe semblait surtout vouloir aider les réfugiés, mais elle restait prudente sur des conséquences négatives.

Deuxième période (septembre): un humanitarisme extatique

Après que des photos du corps du petit Alan Kurdi, âgé de trois ans, eurent fait la une de la presse européenne, la présentation de la situation dans les médias a nettement évolué. La relation des mesures destinées à aider les réfugiés a largement prédominé sur celles visant à protéger le pays. Par comparaison avec les deux autres périodes, ce sont les émotions des réfugiés qui étaient le plus fréquemment évoquées et la presse mentionnait considérablement plus souvent les effets positifs de l'arrivée de migrants qu'en juillet ou qu'en novembre. Pendant un temps au moins, il ressortait de la teneur des articles que l'Europe semblait un lieu de (relative) solidarité face au sort des demandeurs d'asile.

Troisième période (novembre) : peur et réactions sécuritaires

Tout a radicalement changé après les attentats de novembre 2015 à Paris. La tendance générale dans les articles sur les réfugiés était que pour la première fois les mesures défensives prenaient le pas sur les mesures d'aide. Les conséquences géopolitiques négatives de la crise des migrants ont été évoquées dans près de la moitié des articles de presse de cette période, alors que les réfugiés étaient encore moins entendus qu'en juillet et septembre. L'Europe était profondément sous le choc et les réfugiés apparaissaient comme les coupables.

3. Analyse détaillée des nouvelles tendances

A. Réfugiés et conséquences pour l'Europe

Dans notre analyse, nous avons été attentifs à la façon dont la presse européenne présente les conséquences de l'arrivée de migrants. Nous avons réparti ces conséquences en deux grandes catégories, effets positifs et négatifs. Dans chaque catégorie, nous avons distingué les types de conséquences envisagées : économiques, géopolitiques, culturelles ou morales. Ces distinctions ne sont pas exclusives et on a pu trouver dans certains journaux peu ou aucune d'entre elles.

Globalement, dans tous les pays analysés, les articles de journaux soulignaient les effets négatifs de l'arrivée de réfugiés, avec les deux tiers (66% pour être précis) des articles de l'échantillon les mentionnaient. En plus, 59% des articles ne faisaient état d'aucune conséquence positive (réelle ou projetée) de l'arrivée de réfugiés en Europe.

D'abord, le fait que, en particulier au début de la crise, la plupart des articles sur les réfugiés parlent de conséquences pour la société alors qu'on ne pouvait guère établir de rapports empiriques de cause à effet entre le sort des migrants et le bien-être des pays européens, en dit long sur le récit global qu'a construit la presse européenne : une présentation teintée d'angoisse de conséquences indésirables.

Ensuite, notre analyse de types particuliers de conséquences selon des tendances positives et négatives fait apparaître des disparités considérables entre les articles. Les effets négatifs détaillés dans la presse mettaient rarement en relief des motifs moraux mais étaient plutôt de nature géopolitique, économique ou culturelle. Par ailleurs, lorsque des conséquences positives étaient

mentionnées, elles s'inscrivaient avant tout dans le cadre d'un impératif moral d'empathie, voire de solidarité. Ce qui ressort de la présentation des événements est une étroite association de conséquences négatives avec des faits « réels » et tangibles dans les pays européens, alors que rares sont les aspects positifs soulignés en dehors d'un cadre moral.

Enfin, les types spécifiques de conséquences négatives montrent que les présentations de la presse ont fluctué d'une période analysée à l'autre. Alors que les effets économiques et culturels sont prédominants dans les articles de la première période, leur fréquence ne cesse de baisser pendant les deux périodes suivantes. Par ailleurs, les références aux conséquences géopolitiques atteignent un sommet au cours de la troisième période. C'est ce qui caractérise le passage de la presse européenne à un discours privilégiant les préoccupations sécuritaires après les attentats de Paris : les réfugiés sont perçus à travers le prisme des dangers géopolitiques qu'ils apportent avec eux.

B. Les mesures militaristes mises en avant après le mois de novembre

Nos grandes catégories d'actions concernant la crise des réfugiés signalées, proposées ou déclarées dans les articles de presse distinguent les mesures visant à aider les réfugiés (notamment pour leur offrir un abri, leur donner de l'argent ou autre chose, ouvrir les frontières, aider à enregistrer les personnes, plaider en faveur de solutions politiques etc.) et les mesures destinées à protéger le pays et / ou l'Europe (notamment rapatrier les réfugiés ou les migrants, fermer les frontières, construire des barrières physiques entre les pays, renforcer la présence policière ou celle de gardes). Dans le cadre qui est le nôtre, nous avons conceptualisé en général les premières comme actions humanitaires et les secondes comme militaristes.

La proportion des récits à tendance humanitaire et militariste a évolué au cours des trois périodes. Alors que pendant la première période et particulièrement la deuxième, la plupart des articles présentaient le sort des réfugiés sous un éclairage bienveillant et mettaient l'accent sur les actions visant à assister de diverses manières les demandeurs d'asile, cette tendance s'est inversée au cours de la troisième période où plus de 60% des actions mentionnées étaient de nature défensive ou militariste. Cette évolution est cohérente avec le constat que nous avons fait sur les dangers géopolitiques au cours de la troisième période, évoqué dans la partie précédente.

Nous avons analysé ces constats plus en détail, en considérant chaque pays de l'étude. Une analyse contextuelle plus approfondie des tendances historiques, politiques et socioéconomiques dans chacune des régions serait nécessaire afin de pleinement comprendre la présentation donnée par la presse de la crise des réfugiés dans les différents pays. Bien que nous ne puissions le faire en raison de la portée limitée du présent rapport, nous dégagerons les grandes lignes de force ressortant de l'étude, en particulier la situation géographique des pays étroitement liée à la présentation des événements de la presse nationale.

Nous avons notamment constaté que les articles de la presse des pays « occidentaux » retenus dans l'étude (parmi lesquels le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et la République tchèque) se caractérisaient pas une proportion élevée de récits sur les mesures de sécurité militariste et le plus souvent sur les mesures destinées à protéger l'Europe / le pays. Par opposition, la presse des pays « orientaux » de l'échantillon (dont la Grèce et la Serbie) mettait davantage l'accent sur les mesures prises pour aider les réfugiés. En d'autres termes, selon nos modèles statistiques basés sur la proximité des pays des points d'arrivée de réfugiés, le fait d'être un pays sur la « ligne de front » menait à relater d'avantage l'action humanitaire que des mesures d'ordre militariste.

C. Avec ou sans la parole ? Les réfugiés dans la presse

Un autre constat qui ressort de l'étude concerne la représentation des réfugiés eux-mêmes. Probablement sans surprise, nous avons constaté que, bien que la presse européenne ait beaucoup parlé des réfugiés et pour eux, elle ne les a que guère décrits. Ainsi, les réfugiés étaient avant tout qualifiés comme ressortissants de tel ou tel pays (62% des articles de l'échantillon). Seuls 24% des articles distinguaient les hommes des femmes et moins d'un tiers les rattachaient à un groupe d'âge. Il est frappant de voir que seuls 16% des articles indiquaient le nom de réfugiés et 7% leur profession.

Ainsi les réfugiés apparaissent-ils dans les articles comme un groupe anonyme et peu qualifié professionnellement. Pour le lecteur présumé de la presse, ils sont « les autres » et c'est cette caractérisation limitée qui façonne le discours sur la crise des réfugiés pour l'opinion publique d'Europe et pour les intervenants. Dans la présentation qu'en font les médias, sans caractéristiques individuelles, les réfugiés sont censés présenter peu d'intérêt pour les pays européens (car ils semblent ne pas avoir de profession), ils inspirent peu d'empathie (parce qu'ils sont déshumanisés et désindividualisés) et ils suscitent de la méfiance (parce que l'absence de différenciation entre les sexes contribue à faire des réfugiés des « principalement des jeunes gens qui viennent tenter leur chance »⁴).

Outre les descriptions, la présente étude a aussi cherché à mettre en évidence à qui, parmi les personnes mentionnées, les articles donnaient ou non la parole. C'est particulièrement pertinent car en permettant à des particuliers ou des groupes de s'exprimer, on légitime certaines présentations des événements. Dans cette étude, les opinions des réfugiés ont rarement été représentées. Dans l'échantillon, parmi tous ceux autorisés à s'exprimer, leurs voix étaient minoritaires. Dans tous les pays analysés, l'opinion des représentants des autorités nationales, des gouvernements d'autres pays ou de responsables politiques européens figuraient bien davantage que celle de demandeurs d'asile.

Lorsqu'on examine les articles tout au long des périodes analysées, on observe un pic d'interventions de réfugiés au cours de la deuxième période pleine d'espoirs, mais malgré tout, leur fréquence totalise moins de la moitié de celles de représentants des pouvoirs publics. Ces résultats sont très semblables que l'on soit proche ou non des lieux d'arrivée de réfugiés.

Cependant, les représentants des autorités nationales étaient nettement plus cités dans les pays « occidentaux » que dans les pays « orientaux » de l'échantillon. En outre, on a entendu les habitants encore moins que les réfugiés dans tout l'échantillon. Enfin, les femmes réfugiées étaient remarquablement absentes des récits journalistiques. Les femmes étaient rarement citées et dans les descriptions de réfugiés données par les articles, les hommes et les enfants dominent les récits.

Tout cela conduit à une présentation problématique des événements par les médias. Les articles ont beaucoup parlé des réfugiés et de leurs motifs à chercher asile en Europe. Ils ont mis l'accent sur les conséquences que cela avait pour les Européens. Cependant, aucun de ces groupes n'a été invité à s'exprimer pour lui-même dans les articles ; au lieu de cela, ce sont les officiels (occidentaux) compétents qui confirmaient actions et émotions.

⁴ C'est ainsi que les a présentés le député gallois David Davies dans ses observations à radio *Wales* (radio de la BBC), le 2 septembre 2015 (<http://www.bbc.co.uk/news/uk-wales-34126247>).

D. Moins de place pour les émotions dans la couverture médiatique des événements

Conformément à une tendance de plus en plus militariste, nous avons constaté que le pic de la « crise des réfugiés / des migrations » s'est accompagné d'une évolution graduelle dans la présentation par les médias – les médias sont passés de récits émotionnels et humains centrés sur les réfugiés et les habitants locaux à un ton relativement froid, distant et sans émotion. En particulier, les articles de la période qui a suivi les attentats terroristes de novembre 2015 à Paris (troisième période) rapportaient moins d'émotions personnelles de citoyens qu'au cours des deux périodes précédentes. De même, au cours de cette même période, les sentiments des réfugiés ont généralement moins été relatés.

Ces constats varient d'un pays à l'autre et on peut là aussi observer des distinctions entre l'Est et l'Ouest de l'Europe : c'est dans les pays « occidentaux » (France, Irlande, République tchèque, Allemagne) que l'on a trouvé les différences les plus accusées entre la prise en considération des sentiments de la population autochtone et ce celles des réfugiés, alors que dans les pays « orientaux » (Grèce, Serbie, mais aussi dans la presse en arabe), on observe une couverture plus équilibrée en la matière.

E. Particularités des pays : bref aperçu

Bien que la proximité géographique des frontières du Sud-Est de l'Europe soit un facteur déterminant de l'analyse, comme on l'a vu précédemment, la corrélation n'est pas automatique. Il y a des différences significatives entre les « pays de premier contact » de même qu'entre les pays d'Europe occidentale et à l'intérieur de ceux-ci. Nous tendons à penser que pour mieux comprendre ces rapports complexes, il convient de prendre en considération un certain nombre d'autres facteurs et pas seulement le contexte socio-économique et politique du pays en question, mais aussi la culture de la presse, la réglementation des médias, l'orientation idéologique de la presse, la familiarisation de l'opinion avec les médias et les technologies numériques et la liberté des médias. Il est difficile d'examiner toutes ces caractéristiques en fonction des constats du présent rapport, bien que la discussion qui suit souligne des problèmes particuliers et les recommandations que nos constats induisent dans la perspective de politiques nationales et européennes et de cadres réglementaires des médias. Dans cette brève partie, nous mettons l'accent sur un certain nombre de tendances en évoquant les caractéristiques de quelques pays ci-dessous.

Hongrie : plus que dans les autres pays analysés, la presse hongroise a insisté sur des motifs économiques derrière l'émigration. Les récits portant sur la sécurité et les mesures de contrôles aux frontières étaient des traits caractéristiques des articles ; les initiatives de défense proposées dans la presse mettaient l'accent sur les obstacles physiques entre les pays (ce qui faisait écho à la politique menée par les autorités à l'époque). Les réfugiés étaient considérablement anonymes (6,7% contre une moyenne de 15,6% dans l'échantillon européen) et muets, en particulier les femmes : dans la presse hongroise, on pouvait parfois voir les femmes réfugiées mais leurs paroles n'étaient jamais citées.

Grèce : de tous les pays, c'est là que les cadrages journalistique ont le plus souligné les motifs géopolitiques sous-jacents à la crise. Les réfugiés ont eu davantage la parole que dans la moyenne européenne de la présente étude et la description qui en était faite portait plus d'attention à leur sexe (la présentation de femmes, en particulier, était fréquente – 26,3% contre une moyenne de 15,9% pour toute l'Europe) et à leur âge (44% contre une moyenne européenne de 27%). Il y a eu une grande disproportion entre les actions humanitaires (25%) et les actions défensives (65,8%) présentées dans les articles. La presse grecque a été l'une des trois (avec la presse serbe et en langue arabe) qui a tout autant fait état des sentiments de la population ou des réfugiés au cours des trois périodes retenues. Cela est peut-être dû à une meilleure sensibilisation, à une bonne compréhension

du contexte et à des recherches journalistiques approfondies sur les événements. La Grèce est aussi le seul pays où la presse a à peu près relaté autant les émotions de la population autochtone que de celles des réfugiés.

France : c'est l'un des trois pays (avec la République tchèque et le Royaume-Uni) où les mentions de mesures défensives (fermeture des frontières, durcissement des procédures d'enregistrement, renforcement de la présence de l'armée et de la police, etc.) ont prévalu sur les mesures de prise en charge. La France était la quatrième plus élevée dans la fréquence des descriptions de réfugiés féminins et la deuxième plus grande (après le Royaume-Uni) dans les mentions de professions de réfugiés. C'est en France, et de loin, que la disproportion entre la relation des sentiments des réfugiés (20% des articles) et de ceux de la population (plus de 65% des articles) était la plus forte. Des différences significatives sont apparues entre *Le Monde* et *Le Figaro*, le premier quotidien manifestant souvent de l'empathie et montrant les réfugiés comme des victimes, tandis que le second soulignait la peur et présentait les réfugiés comme des délinquants.

Allemagne : la presse allemande a mis avant tout l'accent sur l'action. Plus de 76% des articles mentionnait des mesures défensives (fermeture des frontières, renvoi de réfugiés, renforcement de la présence de l'armée et de la police, etc.) et plus de 85% relataient les mesures humanitaires. Ces deux chiffres sont les plus élevés de l'échantillon européen. Par contre, l'Allemagne occupe la dernière place de l'échantillon pour la présentation des raisons des migrations. C'est aussi le pays où les femmes réfugiées apparaissaient le moins dans les médias. Enfin, la presse allemande arrive troisième en queue du peloton (devant la Hongrie et la République tchèque) pour la fréquence des noms de réfugiés cités et reste en-deçà de la moyenne pour l'indication de leur profession et de leur âge.

TROISIEME PARTIE. Problèmes associés aux usages des médias, bonnes pratiques et recommandations

Les constats qui ressortent de notre étude à l'échelle de l'Europe montrent la complexité des défis liés à la couverture médiatique de la « crise des réfugiés / des migrations ». Ils sont nationaux et transnationaux et peuvent être classés en trois volets : 1) le contexte de la couverture médiatique ; 2) l'environnement national de la politique des médias ; 3) la concurrence.

1. Contexte de la couverture médiatique

Les médias devaient couvrir des événements qui évoluaient très rapidement dans un contexte de drames, de morts et politiques nationales et européennes changeantes. En outre, dans certaines régions d'Europe, les médias et les journalistes ont dû couvrir des informations concernant des phénomènes et des personnes qu'ils connaissaient peu. Les médias européens traditionnels ont dû réagir rapidement face à ces événements par des reportages qui, parfois, manquaient d'une bonne connaissance du contexte. Le souhait d'assurer une diffusion rapide des informations manifesté par les médias traditionnels est largement le fruit des pressions liées au flux important et rapide d'informations diffusées sur les médias sociaux et en ligne.

Beaucoup d'organisations de médias et de journalistes étaient mal préparés pour couvrir ces événements. Nous n'avons guère trouvé de renseignements montrant que les médias européens ont entrepris de former systématiquement leur personnel sur le traitement des événements et des questions sensibles soulevées. Les offres de formation de cette nature étaient dispersées et exceptionnelles. En outre, la couverture médiatique de « la crise » a inévitablement eu des répercussions sur la prise de décisions politiques et sur l'opinion publique. C'est pourquoi, la présentation politique traditionnelle des événements a contribué parfois à encourager de l'hostilité,

ou parfois à susciter une certaine solidarité à l'égard des nouveaux venus, ce qui s'est inévitablement retrouvée dans la couverture de la presse. Cependant, la mise en cause des décisions politiques et de la présentation de la « crise », qui relève de la vocation d'un journalisme indépendant, étaient très inégales en Europe. Il importe de noter que nous n'avons constaté aucun rapport direct entre les cadres nationaux relatifs à la liberté d'expression et une couverture hostile des réfugiés (ainsi, la presse serbe était plus favorablement disposée à l'égard des réfugiés que les médias français). Cependant, nous avons relevé que dans des pays où le discours de haine n'est pas toujours systématiquement combattu (Hongrie, France par ex.), l'hostilité et la déshumanisation manifestée à l'égard des réfugiés dans les médias étaient très répandues.

2. Environnement national de la politique des médias

L'ensemble des pays étudiés disposent au moins d'une réglementation de base pour protéger la liberté et la diversité des médias ; il existe cependant de grandes disparités entre les environnements politiques et médiatiques en Europe. Ainsi, dans certains pays, les pressions politiques exercées sur la presse sont parfois indirectes, mais bien réelles. En outre, la réglementation n'est pas toujours suivie par des mesures effectives, si bien que le discours de haine, l'utilisation de stéréotypes et la discrimination de minorités (comme les migrants et les réfugiés) dans les médias sont courants dans certains secteurs de la presse européenne. Dans la plupart des pays, la réglementation de la presse revêt avant tout la forme d'une autorégulation aux résultats variables. Ces pays disposent d'organes autorégulation chargés de contrôler les normes et de traiter les questions liées au discours de haine et à une couverture discriminatoire des événements. Cependant, dans un certain nombre de pays, (comme la Hongrie ou le Royaume-Uni), ils ont peu d'influence sur la pratique des médias. La culture médiatique et le discours acceptable employés dans les médias varient aussi considérablement. Ainsi, l'environnement médiatique présente de grandes différences entre les pays qui ont une longue histoire de médias de service public indépendants et influents (par ex. l'Allemagne et le Royaume-Uni) et d'autres où les médias publics sont faibles ou marginaux (comme en Grèce et en Hongrie). Dans beaucoup de pays de l'Est et de l'Ouest de l'Europe (par ex. La France ou la Hongrie), la répression du discours de haine et de la discrimination à l'encontre des minorités pour des motifs de race, d'origine ethnique ou de religion ne correspond pas, qu'il s'agisse de son efficacité ou de sa sévérité, à la législation en vigueur relative au discours de haine et à la protection des minorités. De plus, la présentation discriminatoire de l'information tient souvent à ce que les professionnels connaissent et comprennent mal les groupes et les phénomènes qu'ils couvrent. En outre, la tension financière dans laquelle se trouve une grande partie des médias d'Europe ne permet pas les ressources suffisantes pour former le personnel.

3. Concurrence

Dans tous les pays étudiés, l'environnement médiatique est très varié et indépendant de tout contrôle étatique, du moins pour ce qui est du cadre réglementaire. Cependant, même quand la loi protège la liberté d'expression, certains environnements nationaux sont contraints par des marchés extrêmement compétitifs. Dans beaucoup de pays de l'Est / du Sud-Est de l'Europe, des groupes de médias dominent le marché (Serbie, Grèce par ex.) et ils ne collaborent que de façon sélective avec les organes d'autorégulation du secteur. Dans certains pays d'Europe occidentale, il est toujours difficile de prendre des mesures efficaces alors que la législation contre le discours de haine est contestée par une partie des médias. Dans toute l'Europe, de nouveaux acteurs, en particulier ceux qui opèrent sur les plateformes numériques, constituent de nouveaux concurrents des médias établis. Du fait de cette concurrence acharnée, des reportages hâtifs et simplificateurs remplacent parfois une couverture responsable.

A la lumière de ces problèmes, la couverture de la « crise des réfugiés / des migrations » démontre le besoin urgent d'un journalisme éti que et indépendant dans le nouvel environnement médiatique

caractérisé par des flux d'informations rapides et massifs assurés par des concurrents multiples. Cet environnement médiatique de plus en plus varié, concurrentiel et exigeant exige de faire preuve de plus de responsabilité, d'adhérer aux valeurs d'un journalisme éthique et de respecter la démocratie et la diversité, en particulier l'équité, la recherche d'un équilibre, le refus d'un langage qui aggrave l'intolérance et la participation des voix de tous ceux qui jouent un rôle dans les événements.

Les organisations nationales et internationales – notamment l'ONU, le CdE, l'UE, l'OCDE, la Fédération européenne des journalistes (FEJ) et d'autres – se sont engagées dans un travail normatif et de suivi qui comprend des traités, mesures de suivi et outils d'aide à l'application des dispositions liées à l'autorégulation concernant les médias d'Europe.

Recommandations et outils existants

Un certain nombre d'initiatives, de recommandations et de rapports transnationaux émanant d'organisations internationales contribuent aussi au débat public et aux mesures prises dans ce domaine. Ainsi, l'Alliance des civilisations des Nations Unies (2014) a-t-elle élaboré une série de recommandations afin de favoriser une couverture plus équitable et plus inclusive des migrations dans les médias. Parmi ces recommandations, elle invite les organisations de médias et les journalistes à chercher une solide compréhension des migrations avant d'en faire état, à utiliser des outils pour développer les connaissances acquises et à faire appel à des informateurs issus des communautés et des organisations de migrants en s'efforçant de faire entendre davantage les migrants eux-mêmes dans leur couverture des événements. Ces recommandations sont compatibles avec l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme qui constitue un instrument de référence pour les questions liées à la liberté d'expression.

L'engagement du Conseil de l'Europe en faveur d'une couverture équilibrée et d'une représentation de toutes les catégories sociales dans les médias européens est conditionné par un certain nombre de dispositions conventionnelles (par ex. la Convention européenne des droits de l'homme et la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales). En outre, le Conseil de l'Europe travaille sur la liberté d'expression et la protection des minorités par des initiatives de suivi (par exemple dans le cadre de la Convention-cadre et de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)) et par des travaux normatifs (voir par ex. l'action du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe). Pour sa part, l'Assemblée parlementaire a adopté un certain nombre de recommandations portant sur « l'image des demandeurs d'asile, des migrants et des réfugiés dans les médias » et sur « les migrants, les minorités ethniques et les médias ». Les deux textes comprennent des dispositions utiles pour combattre les pratiques de stéréotypes négatifs et pour assurer un accès aux médias. Ces traités et ces recommandations constituent des outils législatifs permettant aux États-membres de l'organisation de prendre des mesures efficaces contre le discours de haine et la discrimination, tout en protégeant la liberté d'expression des médias et des minorités, et en encourageant et en protégeant un journalisme indépendant et un accès de tous à la production et à la consommation de médias.

Outre les initiatives des organisations internationales, des professionnels des médias eux-mêmes se sont penchés dans certains cas sur les problèmes d'une couverture équilibrée et rigoureuse pendant la « crise ». Une initiative d'autorégulation en Grèce fait ainsi ressortir le rôle et la responsabilité des journalistes dans la relation du sort des réfugiés et des migrants. Plus précisément, l'Union des journalistes des quotidiens de Macédoine et de Thrace (*ESIEMTH*) a proposé d'adopter le Code de déontologie contre le racisme des journalistes grecs appelé *Charte d'Idoméni* (d'après le village frontalier du Nord de la Grèce par lequel des milliers de réfugiés ont passé ou espèrent passer afin de gagner le Nord de l'Europe). Cette Charte vise à décourager et à dénoncer le climat d'intolérance dans les médias tout en protégeant la liberté d'expression et la liberté de la presse ainsi que les droits des réfugiés et des migrants. Cette initiative a été vivement saluée par la Fédération

européenne des journalistes (FEJ) et par d'autres institutions nationales et internationales (voir FEJ 2015 pour le texte complet de la Charte).

En plus des traités et recommandations, un certain nombre d'outils sont à la disposition des professionnels des médias afin de leur permettre de mieux comprendre les procédés d'un journalisme éthique et rigoureux, notamment pour la couverture de questions liées aux migrations et à la diversité. Le Conseil de l'Europe a joué un rôle de premier plan dans ce domaine en élaborant un certain nombre de projets, de dossiers d'information et d'outils prêts à l'emploi pour aider journalistes et médias. Par exemple, le programme commun CdE/UE MEDIANE (médias en Europe pour une diversité inclusive) propose *Mediane Box*, un outil interactif dont les professionnels des médias peuvent se servir pour tester leurs propres pratiques et pour mieux comprendre la diversité et les programmes encourageant la diversité tout en ayant accès à des pratiques et à des mots clés qui favorisent la diversité dans les médias. MARS, un autre programme commun CdE/UE (Médias contre le racisme dans le sport), s'intéresse au sport comme domaine dans lequel les médias s'investissent particulièrement et où il est capital d'assurer une couverture médiatique équilibrée. MARS a permis l'élaboration de formations et la mise à disposition d'outils pratiques (disponibles en ligne) pour journalistes afin d'encourager les médias à couvrir le sport d'une façon non discriminatoire. Les deux projets découlent de la campagne du Conseil de l'Europe « *Dites non à la discrimination* » qui a elle-même été lancée à la suite du Livre blanc de l'Organisation sur le dialogue interculturel « *Vivre ensemble dans une égale dignité* ». La campagne, qui ciblait avant tout les professionnels du secteur des médias, visait trois objectifs : i) former les professionnels, ii) écrire, voir et entendre la diversité dans les médias, iii) produire et diffuser une information innovante et inclusive. Il existe aussi un nombre d'autres lignes directrices nationales et régionales, y compris celle qui ont été élaborées tout récemment par le HCR (UNHCR 2016).

En outre, des rapports récents, élaborés à la faveur de reportages systématiques rigoureux auprès des réfugiés et des migrants d'Europe et d'ailleurs, comme ceux qui ont été rédigés par le réseau *Ethical Journalism Network* (White 2015) et l'organisation *Media Action* de la BBC (Hannides et al. 2016) constituent des exemples de bonnes pratiques dans la couverture de la « crise » d'une façon équilibrée et responsable, notamment en faisant s'exprimer toutes les parties intéressées.

Conclusions and recommandations

Etant donné les constats ci-dessus et les recommandations existantes, le Conseil de l'Europe est bien placé pour élaborer une stratégie ciblée et pour prendre des mesures fort nécessaires pour soutenir les médias dans leur couverture continue de la « crise des réfugiés / des migrations ». Il importe de reconnaître que les nouveaux arrivants et leur installation en Europe posent des problèmes nouveaux et complexes. Les possibilités d'intégration des réfugiés et des migrants au sein de la société des pays européens s'accompagnent d'évolutions à petite et à grande échelle et de risques potentiels pour certains pays et dans toute l'Europe. Il faut replacer les opportunités (pour les migrants, pour la population autochtone, pour les pays européens) et les risques (sur le plan individuel, structurel, socio-économique, culturel, politique et moral) dans le contexte d'une évolution historique et mondiale.

Ainsi le rôle des médias devient-il capital car ils constituent une plateforme pour démêler, problématiser et présenter ces questions complexes au grand public. Ils ont plus que jamais une haute responsabilité dans une présentation équitable des événements. Par exemple, la difficulté de replacer certaines situations dans leur contexte (comme l'essor des partis extrémistes / racistes et la multiplication des attentats terroristes ou l'aggravation des menaces d'attentats en Europe) rend leur rôle d'autant plus important. Comme nous l'avons montré dans le présent rapport, les cadres dans lesquels les médias présentent la « crise » sont très limités. Dans ces conditions, le Conseil de

l'Europe pourrait contribuer davantage à une couverture médiatique plus équitable et inclusive des réfugiés et des migrants en Europe. Nous avons recensé six domaines ciblés pour élaborer une telle stratégie qui pourrait tirer parti de collaborations existantes et élargies avec d'autres institutions européennes et internationales comme la FEJ, l'UE et le HCR.

1. Initiatives et campagnes pour une approche plus inclusive dans les médias : le Conseil de l'Europe devrait continuer de suivre la situation afin de recenser les besoins de futures activités nécessaires pour encourager une couverture équilibrée des migrants et des réfugiés et qui puissent compléter les initiatives existantes (comme MEDIANE et MARS). Il est nécessaire : i) de soutenir le cas échéant, la promotion de ces initiatives et ii) d'offrir en même temps une aide, notamment parce que les professionnels des médias passent de la couverture d'une crise à la publication d'articles sur les nouvelles populations qui s'installent au sein de la société en Europe et sur les problèmes nouveaux que cela pose aux médias nationaux et européens. Ces campagnes devraient viser toutes les régions et les médias d'Europe et le Conseil de l'Europe devrait collecter et diffuser des ressources en ligne sur les réfugiés et les migrants pour encourager les reportages ethniques et combattre le discours de haine. Ces ressources pourraient notamment donner des exemples de bonnes pratiques sur la couverture des réfugiés et des migrants, y compris sur l'accès par les médias aux points de vue des réfugiés et de migrants eux-mêmes. Etant donné les données présentées, les recommandations de la campagne devraient inviter les médias à dépasser les simples cadres géopolitiques de risques et d'inquiétudes vers un langage inclusif et positif pour évoquer des problèmes partagés et des buts communs.

2. Reportage contextuel sur la crise : le Conseil de l'Europe devrait soutenir et organiser des formations qui fassent comprendre de façon professionnelle les motifs sous-jacents à l'afflux de réfugiés et de migrants vers l'Europe par des ateliers de journalisme, par exemple sur la guerre et les crises dans les pays d'origine des réfugiés et sur les parcours de réfugiés vers l'Europe. Cela pourrait aussi inclure des dossiers d'information en ligne sur les origines de principaux groupes de réfugiés et de migrants. Le Conseil de l'Europe devrait collaborer avec les organisations nationales et européennes intéressées (par ex. la FEJ ou les associations nationales de journalistes) pour élaborer et promouvoir de telles initiatives.

3. Publication de différentes positions : l'action en ce sens devrait encourager le suivi, les outils et les bonnes pratiques permettant de considérer dans la couverture médiatique les migrants et les réfugiés autrement que comme une masse indistincte et / ou des victimes et / ou des auteurs d'infractions et d'attentats terroristes. Nous recommandons au Conseil de l'Europe de compiler des histoires de réfugiés, mais aussi de dresser des listes nationales ou des annuaires d'organisations avec lesquelles les médias pourraient prendre contact et pourraient travailler afin d'obtenir des informations sur les principaux intérêts et préoccupations des nouvelles communautés de migrants. Cela pourrait aussi servir de premier pas pour nouer des contacts entre les migrants et les réfugiés et les médias et pour renforcer des capacités afin d'en faire des participants plutôt que des objets de la couverture médiatique.

4. Soutenir et diffuser des informations sur les pratiques de communication et les médias des migrants et des réfugiés : on constate beaucoup de talent et de passion dans les initiatives émergentes de journalisme indépendant émanant de réfugiés et de migrants. Le Conseil de l'Europe devrait essayer de recenser certaines de ces initiatives et promouvoir des relations entre les médias traditionnels et les journalistes réfugiés et migrants. Cela pourrait être fait, par exemple en co-organisant et en cofinçant des formations pour les journalistes réfugiés et migrants et plus généralement en soutenant à un stade précoce la participation de réfugiés à un large éventail de médias (comme les médias communautaires déjà existants dans certains États membres).

5. **Partager les résultats de recherches sur la couverture médiatique de la « crise des réfugiés / des migrations »** : les organisations de médias et les associations professionnelles pourraient tirer parti d'approfondir leurs connaissances en matière de types de reportages peu équilibré et entretenant les stéréotypes sur les migrants et les réfugiés. Le Conseil de l'Europe pourrait soutenir la diffusion des recherches sur le sujet et envisager des ateliers destinés aux médias et des publications visant à faire connaître les résultats de recherches.

Bibliographie

Cottle, S. (2002) *Ethnic minorities and the media*. London and Thousand Oaks, CA: Sage.

EFJ (2015) *Greek journalists draft ethical code to fight racism in refugee coverage*. Disponible à l'adresse suivante : <http://europeanjournalists.org/blog/2016/05/12/greek-journalists-draft-ethical-code-to-fight-racism-on-refugees-coverage/>

Ferjani, R. (2007) 'Les télévisions arabophones en France: une transnationalité postcoloniale', in Tristan Mattelart (ed.) *Médias, migrations et cultures trans-nationales*, pp. 103–20. Paris: De Boeck & Larcier.

Firmstone, J., Georgiou, M., Husband, C., Marinkova, M. and Stiebel, F. (2009) *Representation of Minorities in the British Press*. Vienna: EU Fundamental Rights Agency.

Frontex (2016) Analyse des risques publiée par Frontex pour 2016. Disponible à l'adresse suivante : <http://frontex.europa.eu/news/frontex-publishes-risk-analysis-for-2016-NQuBFv>

Hannides, T., N. Bailey and D. Kaoukji (2016) *Refugee voices: Information and communication needs of refugees in Greece and Germany*. BBC Media Action. Disponible à l'adresse suivante : <http://downloads.bbc.co.uk/mediaaction/pdf/research/voices-of-refugees-research-report.pdf>

Leveson, B. (2012) Leveson Inquiry. Disponible à l'adresse suivante : <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20140122145147/http://www.levesoninquiry.org.uk/>

Siapera, E. (2010) *Cultural diversity and global media*. Malden: Wiley-Blackwell.

White, A. (ed.) (2015) *Moving stories: International review of how media cover migration*. London: Ethical Journalism Network. Disponible à l'adresse suivante : <http://ethicaljournalismnetwork.org/assets/docs/038/141/6adda26-23eaf8d.pdf>

Journaux analysés (soit plus de 1200 articles au total):

Presse en arabe : *Al-Hayat, Al-Arabi Al-Jadid*

République tchèque : *Pravo, Lidove Noviny*

France: *Le Monde, Le Figaro*

Allemagne : *Süddeutsche Zeitung, Frankfurter Allgemeine Zeitung*

Grèce: *EFSYN, Kathimerini*

Hongrie : *Magyar Nemzet, Népszabadság*

Irlande : *Irish Independent, The Irish Times*

Serbie : *Vecernje Novosti, Blic*

Royaume-Uni : *The Guardian, The Times, The Independent, The Daily Telegraph*

Sources

Conseil de l'Europe

- *Le journalisme à l'épreuve*, 2016: <https://book.coe.int/eur/fr/droits-de-l-homme-et-democratie/7046-pdf-le-journalisme-a-l-epreuve.html>
- Travail de suivi par pays de l'ECRI : <http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/library/publications.asp>
- Recommandation générale de politique de l'ECRI (RGP) : http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/activities/GeneralThemes_en.asp
- Commissaire aux droits de l'homme, *rapport annuel d'activité 2015* <https://wcd.coe.int/com.instranet.InstraServlet?command=com.instranet.CmdBlobGet&InstraneImage=2839690&SecMode=1&DocId=2327362&Usage=2>
- Commissaire aux droits de l'homme : « [Sans papiers mais pas sans droits : les droits sociaux minimaux des migrants en situation irrégulière](#) »
- Commissaire aux droits de l'homme, travail sur la liberté, l'indépendance et la diversité des médias : <http://www.coe.int/fr/web/commissioner/thematic-work/media-freedom> :
- Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, rapports et recommandations par pays : <http://www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages/reports-and-recommendations>
- Convention – cadre pour la protection des minorités nationales, suivi par pays : <http://www.coe.int/fr/web/minorities/country-specific-monitoring>
- Liste des recommandations, résolutions et déclarations du Comité des Ministres adoptées dans le domaine de la liberté des médias et la protection des journalistes: <http://www.coe.int/fr/web/media-freedom/committee-of-ministers>
- MARS (Media Against Racism in Sport) http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/default_en.asp
- MEDIANE (Media in Europe for diversity inclusiveness) http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/mediane/default_en.asp
- [Recommandation 2075 \(2015\)](#) et [Résolution 2066 \(2015\)](#) sur la responsabilité et la déontologie des médias dans un environnement médiatique changeant
- [Recommandation 2062 \(2015\)](#) et [Résolution 2035 \(2015\)](#) sur La protection de la sécurité des journalistes et de la liberté des médias en Europe
- List of Council of Europe documents concerning hate speech: http://www.rgsl.edu.lv/uploads/files/RGSL_Konference_Cela_uz_ieklausu_sabiedribu_241012_List.pdf
- Campagne « Dites Non à la Discrimination » : http://www.coe.int/t/dg4/anti-discrimination-campaign/default_en.asp

Cour européenne des droits de l'homme

- [PERİNÇEK C. SUISSE](#)
- [KHURSHID MUSTAFA ET TARZIBACHI C. SUEDE](#)
- Fiche thématique – discours de haine : http://www.echr.coe.int/Documents/FS_Hate_speech_FRA.pdf

Organisations internationales

- UNHCR, 2016, Reporting on refugees: By and for journalists. <http://www.unhcr.ie/images/uploads/pictures/pdf/reportingonrefugees.pdf>
- United Nations Alliance of Civilizations, 2013, Covering Migration: Challenges met and unmet, media-Friendly Glossary on Migration (UNAOC, 2014): http://www.unaoc.org/wp-content/uploads/Paris-Seminar-Migration_Recommendations_Feb2013.pdf
- Media-Friendly Glossary on Migration, UNAOC, 2014: http://www.panooseurope.org/sites/default/files/production_files/UNAOC-Panos-Europe-Institute_Media-Friendly-Glossary-on-Migration.pdf

Les médias ont joué un rôle important dans la formation du débat public sur la «crise des réfugiés» qui a culminé à l'automne 2015. Ce rapport examine les récits développés par les médias dans huit pays européens et comment ils ont contribué à la perception que le public a de la «crise», passant d'une tolérance prudente durant l'été à une effusion de solidarité et d'humanitarisme en septembre 2015 et enfin à une orientation sécuritaire du débat et un discours de peur en novembre 2015.

Dans l'ensemble, les réfugiés et les migrants ont eu peu d'occasions d'exprimer leur point de vue sur les événements et les médias ont accordé une attention limitée à la souffrance des individus ou au contexte mondial et historique de leur déplacement. Les réfugiés et les migrants sont souvent présentés comme un groupe indiscernable d'étrangers anonymes et non qualifiés qui sont tour à tour vulnérables ou dangereux. La diffusion d'informations biaisées ou infondées contribue à perpétuer les stéréotypes et à créer un environnement défavorable non seulement à leur accueil, mais aussi aux perspectives à plus long terme d'intégration dans la société.

www.coe.int/freedomofexpression

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.